

cours d'inauguration, le gouverneur général représente la population canadienne dans son ensemble et symbolise maintenant la stabilité et la continuité de la vie nationale et de nos institutions. Dans une Chambre divisée comme celle-ci, nous devons être constamment conscients de l'importance de ces institutions. Nous devons nous souvenir que nous sommes ici non pas pour assumer le pouvoir et l'exercer sagement mais pour assurer la stabilité et la continuité de la vie nationale et de nos institutions. Nous devons les préserver, les respecter et les renforcer. Monsieur l'Orateur, j'aimerais que vous fassiez part à Son Excellence du fait que chaque député est conscient de ses devoirs à l'égard de l'organisme politique dont il est le chef.

[Français]

Avec votre permission aussi, monsieur l'Orateur, nous vous demanderions d'exprimer à Son Excellence nos condoléances à l'occasion de la perte d'un de ses plus distingués premier ministre et ami. Lester Bowles Pearson demeurera l'auteur de l'ère nouvelle au Canada. Les éloges que lui ont faits la communauté nationale et la communauté internationale ne peuvent changer ce qui est inscrit dans l'histoire. Il fut l'homme de son temps. Son expérience de la conciliation internationale, sa reconnaissance de la viabilité de l'entité canadienne, de même que sa reconnaissance du principe de l'unité dans la diversité, ont préconisé un Canada fort, tolérant et certain de son avenir.

Je suis aussi certain que lorsqu'il avait mon âge, il n'avait nullement l'intention de devenir leader ou chef d'un gouvernement minoritaire.

Bruce Hutchison, dans son ouvrage intitulé *The Prime Ministers of Canada*, dit de M. Pearson, et je cite:

• (1210)

[Traduction]

Il n'avait pas de plan de vie mais ses maîtres ont constaté qu'il menait à bonne fin tout ce qu'il entreprenait et quelques-uns d'entre eux y ont peut-être décelé les bases d'une philosophie. Ne pas faire de projets d'avenir, mais accepter chaque tâche à mesure qu'elle se présentait et l'accomplir le mieux possible; ne pas briller par émulation mais ne jamais échouer s'il y avait la moindre possibilité de réussir; ne pas contrevenir à son code moral, mais ne pas chercher noise aux autres s'il pouvait l'éviter. Telles furent les instincts du jeune garçon et les méthodes de l'homme.

[Français]

Il accéda au pouvoir au moment où le Canada, dans son entité, prenait conscience de son identité. Ce fut une période d'analyse intense, une période où l'histoire, le «background» culturel et l'héritage nous créaient un pays unique au monde. Tout le monde recherchait le précédent; personne ne le trouvait. Ceci a encouragé la tenue de débats souvent violents quant à la viabilité du Canada. Il a lui-même participé à ces débats. Et puis, à la fin, on a vu naître une prise de conscience canadienne qui aboutit à l'adoption du drapeau, qui constitue l'emblème de l'unité, et à la célébration d'un centenaire, célébration qui n'a pas eu de pair depuis lors.

L'adresse—M. Blais

Nous sommes donc assurés, monsieur l'Orateur, du destin du Canada. M. Pearson, par sa camaraderie, sa bonne humeur, la flexibilité de ses attitudes et la solidité de ses principes, nous a assuré notre second centenaire.

[Traduction]

Ce sont là des qualités qui, si l'on cherche à les pratiquer à la Chambre, rendront cette législature mémorable, voire fructueuse. On ne saurait me taxer d'optimisme lorsque je parle de la longévité de la vingt-neuvième législature. A en juger simplement d'après le nombre des questions posées ce matin, s'il faut en traiter autant chaque jour nous serons forcément ici éternellement.

Le 30 octobre 1972, la Chambre a été mise au grand complet, jokers compris. Elle a été dotée de 264 citoyens et citoyennes représentant toutes les régions du Canada. Inutile de tergiverser, puisque par le truchement du Discours du trône on nous a présenté un programme législatif vraiment copieux. Ce document contient matière à des délibérations constructives du genre de celles auxquelles la population de Nipissing, en indiquant au moyen du scrutin que je devais siéger à cette assemblée, a voulu que je participe. Elle m'a ordonné de venir ici pour participer aux débats et à l'adoption de mesures législatives. Aucun député, j'en suis certain, n'a reçu de ses électeurs mandat de siéger à la Chambre pour ne pas participer aux débats mais les étouffer. Le prétendre serait répudier ouvertement le genre de débat parlementaire qui, selon moi, fait honneur à cette Chambre et constitue le fondement même de son existence. Certains députés ont déclaré qu'ils avaient l'intention de renverser le loyal gouvernement de Sa Majesté dès le début de la législature, même avant d'avoir pris connaissance du discours du trône et s'être renseignés sur sa teneur. Assurément, l'adoption d'une attitude pareille va à l'encontre de la fin même de cette honorable institution.

J'ai parlé de mes commettants et je voudrais maintenant parler de ma circonscription. Elle porte le nom de Nipissing et si ce nom peut sembler difficile, je voudrais l'épeler pour la gouverner des députés. Il commence par «N», il est suivi d'un «i», d'un «p», d'un autre «i», de deux «s», d'un troisième «i» et de «ng». C'est une circonscription située à 240 milles au nord-ouest d'ici et elle se trouve à l'extrémité sud de ce qu'on appelle le magnifique Nord ontarien.

Des voix: Bravo!

M. Blais: Le mot «Nipissing» n'est ni français ni anglais, mais il a été créé par les Indiens fort longtemps avant l'arrivée des Européens, de quelque origine qu'ils soient, sur ces rives. C'est en 1615 que Samuel de Champlain, que nous connaissons tous, s'est rendu, dans ma circonscription et voilà qu'il a pris des notes au cours de ce voyage. Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, j'aimerais me reporter aux propos de Samuel de Champlain qui sont parvenus jusqu'à moi. Je le répète, c'était le 25 juillet 1615, donc à une époque lointaine.

[Français]

Continuant notre chemin par terre, en laissant ladite rivière des Algommequins, ...